

# CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE MONITEUR EN SPORT ADAPTÉ



Acquérir une qualification professionnelle complémentaire  
Mettre en place et coordonner des projets en association Sport Adapté  
Planifier et animer des cycles d'activités sportives



## POUR QUI ?

- ▶ Professionnels du travail social ou de la santé intervenant (ou souhaitant intervenir) dans une association sportive affiliée à la FFSA
- ▶ Bénévoles dans une association affiliée FFSA souhaitant accéder à un premier niveau de professionnalisation
- ▶ Personne ayant un projet de reconversion professionnelle





# CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE MONITEUR EN SPORT ADAPTÉ

Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles CP] - code : 26322

Le CQP « Moniteur en Sport Adapté » de la branche du sport permet d'encadrer les activités sportives réglementées par la FFSA de la découverte à l'initiation jusqu'au premier niveau de compétition. Le titulaire de CQP exerce exclusivement au sein d'une association affiliée à la FFSA dans la limite de 360 h sous la responsabilité de son employeur.

## PRE-REQUIS

- ▶ Avoir **18 ans** le jour de l'inscription à la formation
- ▶ Être titulaire d'une **attestation de premier secours** ou équivalence (PSC1, AFPS, BNS, etc.)
- ▶ Justifier de **40 h d'expérience d'encadrement** auprès du public, sur attestation du responsable de la structure
- ▶ Être titulaire d'une **attestation de réussite au test d'adaptation au milieu aquatique « Sauv'Nage »** de l'Ecole Française de Natation

## OBJECTIFS

- ▶ Favoriser l'engagement dans des pratiques sportives au sein d'associations affiliées FFSA en fonction des besoins des pratiquants et du sens qu'ils donnent à cette pratique ;
- ▶ Mettre en œuvre des démarches d'intervention permettant au pratiquant de découvrir, d'explorer, d'élaborer des solutions pour apprendre en fonction de ses capacités et de la pratique fédérale ;
- ▶ Préserver l'intégrité (psychique et physique) des pratiquants en ayant une posture éthique ;
- ▶ Contractualiser les liens entre l'association sportive et l'institution spécialisée afin que la pratique soit pérenne et liée avec le projet individuel du pratiquant.



### ORGANISATION

- > 6 modules (UF) dispensés
- > 5 Blocs de Compétences (BC) à valider



### DURÉE

- > 330 h dont :
  - 210 h en centre de formation
  - 120 h en association sportive affiliée FFSA



### COÛT PÉDAGOGIQUE

- > 4 500 € (750 €/UF)
- > 40 € de frais de positionnement



### HÉBERGEMENT/RESTAURATION

- > Repas du midi inclus
- > Possibilité de formule « TOUT COMPRIS » hébergement et restauration complète sur demande au moment de l'inscription

### AIDE AU FINANCEMENT

Les stagiaires peuvent solliciter des financements :

- dans le cadre de leur **Compte Personnel de Formation (CPF)** pour un financement par les organismes paritaires collecteurs de la branche (OPCO)
- auprès de leur entreprise dans le cadre du **Plan de Formation** des salariés

**+** **POUR LES SALARIÉS** : financement complémentaire par le Fongecif dans le cadre d'un projet de transition professionnelle (CPF-TP)

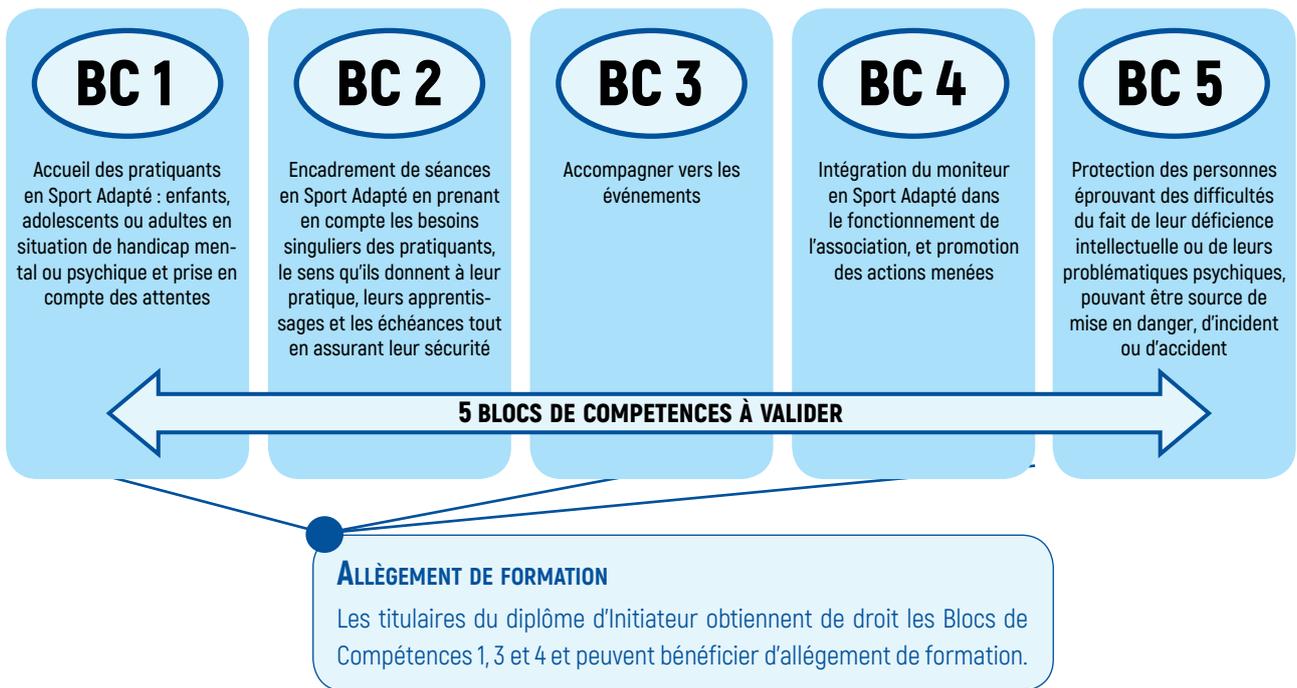
**+** **POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI** : aides spécifiques Pôle Emploi, Conseil Régional, etc.



## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques pour définir ses conceptions du métier et élaborer des projets Sport Adapté ;
- ▶ Elaboration d'outils permettant de structurer et d'analyser sa pratique ;
- ▶ Analyse des secteurs d'activités à la FFSA et des activités sportives pouvant être proposées aux pratiquants en situation de handicap mental ou psychique au regard de leurs caractéristiques singulières ;
- ▶ Interventions pédagogiques auprès du public visé ;
- ▶ Evaluation formative et certificative à certaines étapes de la formation.

## MODALITES CERTIFICATIVES



## CALENDRIER



**DURÉE** > 35 h / UF soit 210 h en formation  
> 120 h en association affiliée FFSA

▶ Le CQP Moniteur en Sport Adapté est une formation organisée sur un an maximum **alternant périodes de formation et stages en association**. Six Unités de Formation (UF) sont échelonnées environ tous les mois et des entretiens individuels ont lieu entre chaque UF.



### Quelques chiffres (depuis 2017)

**14**

stagiaires

**1**

abandon

**Niveau de satisfaction**

**3,7 / 5**



**92 %**

obtention du diplôme



Organisme Régional de Formation

du Sport Adapté



PROCHAINE SESSION : SEPTEMBRE 2023\*  
POSITIONNEMENT : À PARTIR DE JUIN 2023

\* sous réserve de finalisation du renouvellement par la FFSA



## PRÉ-INSCRIPTIONS

AVANT LE 30 JUIN 2023

Pour vous pré-inscrire à cette formation ► <https://bit.ly/3bFsM3g>

Pour avoir plus d'informations, contactez François-Xavier GIRARD :

✉ [formation@sportadapte-aura.fr](mailto:formation@sportadapte-aura.fr)

☎ 06 60 90 53 95



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

☎ 07 60 99 39 20 - 04 74 19 16 16  
✉ [contact@sportadapte-aura.fr](mailto:contact@sportadapte-aura.fr)

📍 Maison Régionale des Sports  
68, avenue Tony Garnier - CS 21001  
69304 LYON Cedex 07

[sportadapte-aura.fr](http://sportadapte-aura.fr)

[formation.sportadapte-aura.fr](http://formation.sportadapte-aura.fr)



Soutenu  
par



MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes